



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation

Question écrite n° 96090

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports sur le devenir de l'école nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) de Saint-Pierre Quiberon. Créée en 1970 dans un site exceptionnel à l'initiative de Maurice Herzog, haut-commissaire à la jeunesse et aux sports, l'ENVSN avait pour objectifs de former les animateurs de bases nautiques et d'accueillir les équipes de France de voile légère. Depuis quelques années l'activité de l'ENVSN a chuté. Pas moins de cinq directeurs se sont succédé au cours des dix dernières années. Le récent départ de la directrice en poste depuis 2013 a particulièrement surpris les associations fédérées autour de l'ENVSN qui s'interrogent sur les objectifs et la vision stratégique de l'administration pour cette école. Aussi, il lui demande s'il a la volonté de maintenir ce site. Quelle est la stratégie et quels sont les objectifs du ministère vis-à-vis de l'ENVSN de Saint-Pierre Quiberon ? Et enfin, il demande quels sont les scénarios envisagés pour développer son activité.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96090

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2016](#), page 4394

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)